

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge
Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge
Band: - (1998)

Rubrik: Ressources extérieures

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RESSOURCES EXTÉRIEURES

Pendant la première moitié des années 90, le budget terrain annuel du CICR a diminué et des modifications ont été apportées à l'affectation des fonds de l'institution. Du fait de la baisse des besoins en aide alimentaire, la priorité est peu à peu passée de la fourniture des secours à des activités de base plus spécifiques au CICR, telles que la protection des détenus et des civils, le rétablissement des liens familiaux et la promotion du droit international humanitaire. Bien que ces activités aient également bénéficié du soutien de la communauté des donateurs, elles se sont révélées plus difficiles à financer que les programmes d'aide alimentaire.

C'est peut-être là une des raisons pour lesquelles, ces dernières années, il est devenu de moins en moins possible d'équilibrer les recettes et les dépenses. Au début de l'année 1998, le CICR présentait en effet un déficit cumulé de près de 25 millions de francs suisses, reporté de 1997.

Mais pendant l'année 1998, le CICR a réussi à renverser la tendance générale négative qui prévalait depuis le milieu des années 90. Les dépenses terrain ont été bien inférieures à celles de l'année précédente, et les recettes se sont maintenues à un niveau sensiblement égal. C'est ce qui explique que le pourcentage de réalisation des dépenses par rapport au budget ait été, en moyenne, inférieur à 80% — résultat qui a permis au CICR de réduire son déficit cumulé de 25 millions à 2 millions de francs suisses.

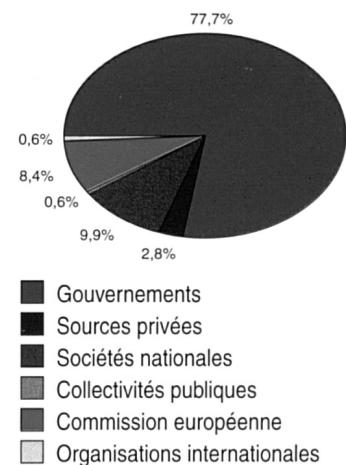
Des taux de réalisation particulièrement bas ont été enregistrés pour certains programmes en Somalie, dans la République du Congo, la République démocratique du Congo et en Afghanistan, où de graves tensions politiques et des problèmes de sécurité ont conduit à suspendre à maintes reprises certaines, sinon la totalité, des activités du CICR. Mais le fait que certaines de ses opérations sur le terrain aient connu un faible taux de réalisation ne doit en aucune façon être interprété comme un signe de diminution des besoins humanitaires dans le monde. Bien au contraire, alors que le CICR s'engageait sur d'autres théâtres d'opérations, aucun de ceux sur lesquels il était déjà présent n'a pu être retiré de la liste des activités sur le terrain de l'institution.

Sources de financement

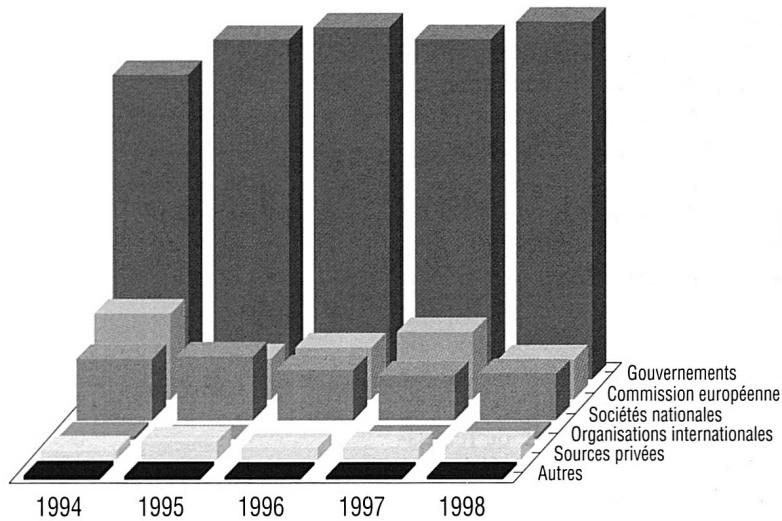
En 1998, le CICR a poursuivi sa stratégie de diversification de ses sources de financement. Au sein du réseau actuel des donateurs, des efforts tout particuliers ont été déployés pour obtenir l'accès à de nouvelles lignes budgétaires, notamment pour la préparation aux catastrophes et les actions de prévention, ainsi que pour les programmes concernant les mines. Dans le même temps, des efforts ont été faits pour s'assurer le soutien financier de pays donateurs potentiels. Les résultats de ces efforts peuvent être résumés comme suit :

CONTRIBUTIONS REÇUES POUR LES BUDGETS TERRAIN ET SIÈGE EN 1998

en espèces, nature et services
par catégorie de donateurs
(CHF 625 614 687)



CONTRIBUTIONS REÇUES POUR LES BUDGETS
TERRAIN ET SIÈGE DE 1994 À 1998,
EN ESPÈCES, NATURE ET SERVICES,
PAR CATÉGORIE DE DONATEURS



♦ Du côté des donateurs traditionnels, l'augmentation des contributions apportées par les gouvernements s'est poursuivie, principalement grâce aux contributions supplémentaires consenties au titre de l'appel spécial « Assistance aux victimes de mines ». Cette augmentation a néanmoins été contrebalancée par une diminution des contributions de la Commission européenne, attribuable à la baisse continue des besoins en aide alimentaire d'urgence.

♦ Les efforts visant à diversifier le réseau existant des donateurs par l'obtention du soutien de pays supplémentaires, tels que certains États du Golfe, quelques pays d'Europe centrale et orientale et plusieurs membres de l'ANASE*, n'ont pas encore porté leurs fruits, en partie à cause de la détérioration de la situation économique que connaissent certaines de ces régions.

♦ La décision de lancer, comme ce fut le cas en 1997, un appel de fonds spécial

pour venir en aide aux victimes de mines a rencontré un grand succès. En effet, dans l'élan créé suite à l'impulsion donnée par le traité d'Ottawa, de nouvelles lignes budgétaires ont été mises à disposition à la fois par les gouvernements et les donateurs supranationaux comme l'Union européenne, par l'intermédiaire de la Commission européenne. Le CICR craint néanmoins que ces nouvelles sources de financement ne se tarissent un jour, alors que le problème des mines antipersonnel n'est pas encore résolu et que l'assistance aux victimes de mines sera encore nécessaire pendant les années à venir.

♦ Le soutien apporté par les Sociétés nationales s'est légèrement accru grâce aux campagnes conjointes de collecte de fonds qui ont été organisées, principalement encore pour des activités liées aux mines. Part ailleurs, la coopération avec les Sociétés nationales sur le terrain s'est stabilisée, des problèmes de sécurité et la diminution générale des programmes d'aide empêchant toute augmentation substantielle du nombre des programmes conjoints. En 1998, 32 projets ont été délégués à 13 Sociétés nationales, dans le cadre de 14 opérations du CICR. En outre,

* ANASE : Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

21 projets bilatéraux ont été mis en œuvre par 10 Sociétés nationales sous la coordination du CICR, dans quatre régions du monde.

- ♦ Le financement en provenance du secteur privé s'est maintenu au même niveau que l'année précédente. Des démarches particulières ont été effectuées auprès de plusieurs fondations, lesquelles ont apporté une réponse très favorable à des demandes de contributions spécifiques. Les dons versés par des sociétés ont augmenté dans les mêmes proportions. Les partenariats, tels que ceux qui ont été conclus avec l'UEFA*, l'Union internationale des transports routiers et tout particulièrement avec le Rotary International, ont été très positifs, tant du point de vue financier que sur le plan des relations publiques. Plusieurs Sociétés nationales ont reçu un soutien « sur mesure » du CICR pour la réalisation de leurs campagnes privées de collecte de fonds, ce qui sans aucun doute a servi à augmenter substantiellement les contributions que ces Sociétés ont ensuite apportées au budget du CICR. La Fondation en faveur du CICR a reçu plusieurs dons importants, dont 20 % ont été directement alloués à des programmes du CICR et 80 % ont servi à augmenter le capital de la Fondation.

Présentation des rapports aux donateurs

Les efforts visant à informer pleinement et régulièrement les donateurs des activités, réflexions et préoccupations du CICR ont été poursuivis. C'est ainsi que plusieurs documents thématiques ont été produits en plus des rapports décrivant les activités menées dans les différentes régions géographiques. Des informations spécifiques ont été communiquées, notamment à la suite de deux appels spéciaux (concernant les tremblements de terre en Afghanistan, d'une part, et l'assistance aux victimes de mines, d'autre part), de quatre appels pour une rallonge budgétaire (Irian Jaya, Soudan) et deux appels liés à la crise au Kosovo. En septembre, un appel d'urgence renouvelé est venu compléter les appels d'urgence pour 1998, lancés plus tôt pendant l'année. Des rapports trimestriels ont été présentés pour fournir des informations intermédiaires sur toutes activités sur le terrain menées par le CICR, ainsi qu'une cinquantaine de résumés d'activités (*updates*) contenant des informations détaillées sur les nouvelles situations d'urgence et sur d'autres points de l'actualité humanitaire. Enfin, six rapports spéciaux ont été diffusés pour mieux faire comprendre l'approche du CICR dans des contextes géographiques précis et/ou sur certains sujets particuliers, comme l'Éthiopie, le problème des personnes portées disparues en Bosnie-Herzégovine, en Croatie et dans la République fédérale de Yougoslavie, le rôle d'un intermédiaire neutre en Colombie, ou comment endiguer la vague de violence (les activités du CICR en rapport avec les stratégies de la communauté internationale en matière de prévention).

Toutes ces informations ont été renforcées par des contacts directs et un travail en réseau avec la communauté des donateurs du CICR. Onze réunions ont été

* UEFA : Union des associations européennes de football.

organisées pour informer les représentants des missions permanentes à Genève des opérations spécifiques menées dans certains pays et pour leur présenter des sujets tels que le plan d'action *Avenir*, le nouveau concept du CICR en matière d'évaluation, les problèmes de sécurité sur le plan mondial et l'évolution de la situation financière pendant l'année 1998. En outre, des contacts réguliers ont été maintenus avec les gouvernements et les Sociétés nationales, à Genève, mais aussi dans des capitales du monde entier, et de plus en plus sous forme de visites sur le terrain.

Dialogue avec les donateurs

En juin, le CICR a convoqué un deuxième Forum humanitaire au Centre Wolfsberg, en Suisse. Comme en 1997, l'objectif du Forum était de promouvoir un dialogue à haut niveau entre acteurs humanitaires et acteurs politiques en encourageant les échanges de vues informels et en favorisant un esprit d'ouverture. Les sujets à l'ordre du jour ont mis l'accent sur les cadres d'action et les mécanismes pouvant servir à la mise en œuvre de stratégies de soutien entre les acteurs politiques et les acteurs humanitaires. En parallèle, le CICR a tenu deux réunions de travail informelles au plus haut niveau avec ses principaux gouvernements donateurs, à La Haye, au printemps, et à Stockholm, en automne. Ces réunions s'inscrivent dans la ligne du premier atelier du genre organisé à Copenhague en 1997, à l'initiative du CICR et en collaboration avec DANIDA*. Les sujets abordés, pour n'en citer que quelques-uns, ont été : l'étude *Avenir* du CICR et son processus de mise en œuvre, les objectifs, besoins, priorités et plans opérationnels du CICR pour 1999, des questions relatives aux normes de qualité et de rentabilité, les procédures applicables aux appels financiers annuels, le système de planification des ressources récemment introduit, l'élargissement de l'éventail des donateurs du CICR, le lien avec la procédure d'appel consolidé d'OCHA*, ainsi que la coordination de la présentation des rapports aux donateurs et des demandes de justification de l'emploi des fonds. Le caractère informel de ces discussions a permis un échange de vues d'une grande franchise et a amélioré la compréhension mutuelle des exigences et des difficultés des uns et des autres. Il a été décidé de poursuivre ces contacts de manière régulière. Pour les Sociétés nationales qui participent activement à des opérations humanitaires internationales, deux réunions d'une semaine chacune ont été organisées à Genève, conjointement avec la Fédération, comme cela se fait depuis plusieurs années maintenant. L'objectif était de procéder à un échange détaillé d'informations et d'opinions sur l'évolution des activités opérationnelles, et de renforcer la coopération ainsi que les mécanismes d'intervention rapide.

* DANIDA : *Danish International Development Agency*.

* OCHA : *Office for the Coordination of Humanitarian Affairs* (Bureau de la coordination des affaires humanitaires).